

(1947-1954).

AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE

Recrutement d'agents.

S.N.C.F.

Direction du Personnel

1ère Division

Pb.3 N° 1.712

MT
AIDA
M
ep

Paris, le 10 Septembre 1954.

REG. S.N.C.F.
00455
13 SEPT 1954
DIRECTION REGIONALE
(SECRETARIAT)

Messieurs les Directeurs des Régions

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer désire-rait recruter parmi le personnel de la S.N.C.F., pour les besoins de la Régie des Chemins de Fer du Cameroun, un agent remplissant les conditions ci-après :

Emploi à la Colonie	Nombre de postes offerts	Echelle S.N.C.F.	Grade S.N.C.F.
Conduite de locomotive Diesel-Electrique ou à vapeur <u>Limite d'âge</u> : 40 ans	1	T 4/12	Conducteur-Electricien ou Chef-Conducteur Electricien de 2e cl. (d'origine vapeur)

Les demandes des intéressés, libellées à l'adresse de la Direction du Personnel (Section Pb.3) me seront transmises, avec votre avis par la voie hiérarchique.

L'agent dont la candidature sera agréée par l'Office sera avisé, en temps utile, des conditions auxquelles il pourra être engagé; s'il accepte ces conditions, il sera placé par la S.N.C.F. en service détaché auprès de l'Office.

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer, 38, Rue La Bruyère PARIS (9e) se tient à la disposition des candidats,

- les lundi et jeudi de 15 à 18 heures, pour leur donner tous renseignements utiles - Métro TRINITE - Téléphone TRInité 92-10.

J'invite la Revue "La Vie du Rail" à faire paraître, dans son prochain numéro, un avis qui portera cette offre à la connaissance du personnel.

/Le Directeur

REMY

Pb 3 n° 1511 du 9 août 1954

Recherche de deux agents pour la Régie des Chemins de fer du Cameroun.

Page 1 - Ajouter le nom de l'agent à recruter dans le cadre de la Régie des Chemins de fer du Cameroun.

Page 2 - Ajouter le nom de l'agent à recruter dans le cadre de la Régie des Chemins de fer du Cameroun.

Page 3 - Ajouter le nom de l'agent à recruter dans le cadre de la Régie des Chemins de fer du Cameroun.

Page 4 - Ajouter le nom de l'agent à recruter dans le cadre de la Régie des Chemins de fer du Cameroun.

Service Régional de la Région du Centre

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL
dans le Comité Mixte collectif d'établissement
pour les Agents des bureaux d'Arrondissement du
Service Régional et de la Direction Régionale

--:-

Scrutin du 21 mai 1952

--:-

ERRATUM à la liste des Electeurs du Personnel
d'exécution

--:-

- Page 1 - au lieu de n° 23 BENOIST Myriam
il faut n° 23 bis BENOIST Myriam
- Page 2 - au lieu de n° 34 BOISSON André Services A.S. Paris
il faut n° 34 BOISSON Andrée Services A.S. BORDEAUX
- Page 3 - ajouter n° 84 bis DUFOR Geneviève EMF Service Médical PARIS
- n° 105 au lieu de GIOVENNELLI Georgette
il faut GIOVANNELLI Georgette
- n° 122 : il faut LAFFITTE Marie
- Page 4 - ajouter n° 159 bis MOREAU Yvette EMF C.H.S. BORDEAUX
- Page 5 - ajouter n° 182 bis POSTOLLE Emile SUP2SE Sces A.S. PARIS

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL
dans le Comité Mixte collectif d'établissement
pour les Agents des bureaux d'Arrondissement du
Service Régional et de la Direction Régionale

--:-

Scrutin du 21 mai 1952

--:-

ERRATUM à la liste des électeurs du Personnel
d'exécution

--:-

- Page 1 - au lieu de n° 23 BENOIST Myriam
il faut n° 23 bis BENOIST Myriam
- Page 2 - au lieu de n° 34 BOISSON André Services A.S. PARIS
il faut n° 34 BOISSON Andrée Services A.S. BORDEAUX
- Page 3 - ajouter n° 84 bis DUFOR Geneviève EMF Service Médical PARIS
- n° 105 : au lieu de GIOVENNELLI Georgette
il faut GIOVANNELLI Georgette
- n° 122 : il faut LAFFITTE Marie
- Page 4 - ajouter n° 159 bis MOREAU Yvette EMF C.H.S. BORDEAUX
- Page 5 - ajouter n° 182 bis POSTOLLE Emile SUP2SE Sces A.S. PARIS

S.N.C.F.

Direction du Personnel

1ère Division

Pb.3 n° 1511

Paris, le 9 août 1954

Messieurs les Directeurs des Régions,

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer désirerait recruter parmi le personnel de la S.N.C.F., pour les besoins de la Régie des Chemins de fer du Cameroun, deux agents remplissant les conditions ci-après :

Emploi à la colonie	Nombre de postes offerts	Echelle S.N.C.F.	Grade S.N.C.F.
Accompagnement des nouvelles locomotives Diesel	2	12	Chef Conducteur Electricien de 2ème classe. <u>Limite d'âge : 42 ans.</u>

Les demandes des intéressés, libellées à l'adresse de la Direction du Personnel (Section Pb.3) me seront transmises, avec votre avis par la voie hiérarchique.

Les agents dont la candidature sera agréée par l'Office, seront avisés, en temps utile, des conditions auxquelles ils pourront être engagés ; s'ils acceptent ces conditions, ils seront placés par la S.N.C.F. en service détaché auprès de l'Office.

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer, 38 rue La Bruyère PARIS (9ème), se tient à la disposition des candidats,

- les lundi et jeudi de 15 à 18 heures, pour leur donner tous renseignements utiles - Métro TRINITE - Téléphone TRINITE 92-10.

J'invite la Revue "La Vie du Rail" à faire paraître, dans son prochain numéro, un avis qui portera cette offre à la connaissance du personnel.

/ Le Directeur,

BEYNET

XVII - CF Coloniaux

AOF

Divers

Pb 3 1369 du 15 juillet 1954

-:-:-:-:-

Recherche d'agents pour les CF de l'AOF,
de l'AEF et du Cameroun.

XVII - AEF
Divers

XVII - Cameroun
Divers

révisé

Observations	Opérations 1954	Opérations 1953	Nombre de dépenses sur le 1954	Prévisions d'opérations CF sur 1954	Total
Pb3 563 du 25 mars 1954					
-:-:-:-:-					
Recherche d'agents pour les Régies des CF de l'AOF et du Cameroun.					
XVII - CF du Cameroun					

Handwritten notes, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

T.M.

Pb 3 n° 395 du 4 mars 1954

--:--:--:--:--:--:--

Recherche de 5 agents pour les Chemins de fer
de l'AEF.

21/1/54

(310)

Nom : LORIN Louis
OPEL1 Atelier de dépôt de Vitry

Objet : Six mois de congé de disponibilité

Transmis par : MT

Sces	Envoi	Reponse	1 ^{er} rappel	2e rappel
EX				
MT				
VB				
SM				
DS				
<u>DP</u>	<u>27/2/54</u>	<u>5/3/54</u>		
SG				

- Observations -

DP

DA 407
M. le Chef du Service

S.N.C.F.

~~EX-MT-VB-AS (DS-SM)~~

Paris, le 4 Mars 1954.

DIRECTION DU PERSONNEL pour la suite donner

1ère Division-----
- a titre d'information - Messieurs les Directeurs des Régions

Paris, le - 8 MARS 1954

Pb.3 n° 395 L'Ingénieur en Chef attaché à la Direction Régionale

Signé, LISSACQ

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer désirerait recruter parmi le personnel de la S.N.C.F., pour les besoins des Chemins de fer de l'A.E.F. 5 agents remplissant des conditions ci-après :

Emploi à la Colonie	Nombre de postes offerts	Echelle S.N.C.F.	Conditions à remplir par les agents volontaires
Moniteur d'apprentissage	1	7/8	Chef de Brigade d'ouvriers de 2ème ou de 1ère cl. connaissant bien l'électricité
Electricien	1	7/8	-d°-
Dieseliste	2	7/8	Chef de Brigade d'ouvriers de 2ème ou de 1ère cl. spécialisé Diesel
Spécialiste de machine-outils	1	7/8	Chef de Brigade d'ouvriers de 2ème ou de 1ère Cl. spécialisé dans les machines-outils.

Les ouvriers professionnels ayant satisfait à l'examen de CBRO dans les spécialités ci-dessus sont admis à présenter leur candidature.

Limite d'âge : 35 ans.

Les demandes des intéressés, libellées à l'adresse de la Direction du Personnel (Section Pb 3) me seront transmises, avec votre avis par la voie hiérarchique.

Les agents dont la candidature sera agréée par l'Office, seront avisés en temps utile des conditions auxquelles ils pourront être engagés ; s'ils acceptent ces conditions, ils seront placés par la S.N.C.F. en service détaché auprès de l'Office.

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer, 38 Rue La Bruyère PARIS (9e), se tient à la disposition des candidats,

les lundi et jeudi de 15 heures à 18 heures, pour leur donner tous les renseignements utiles (Métro TRINITE - Téléphone TRInité 92-10).

J'invite la Revue "La Vie du Rail" à faire paraître, dans son prochain numéro, un avis qui portera cette offre à la connaissance du Personnel.

/ Le Directeur

BEYNET

XVII- CF Coloniaux
AOF

Pb 3 n° 2555 du 21 novembre 1952

--:--:--:--:--:--

Recherche d'agents SNCF pour ^{le}virégie des CF de
l'A.O.F. et du Cameroun

XVII- CF Coloniaux
Cameroun

Congrès national des 16 et 17 novembre 1952

Handwritten notes in French, possibly a list or schedule, including phrases like "Le 12/11/52" and "1952".

Pb 105 du 22 janvier 1952

--:--:--:--:--

Recherche d'un agent pour tenir le poste de chef du Service MT au Cameroun et d'un agent pour assurer les fonctions d'adjoint au "Chef du bloc diésel" et de Chef de dépôt des locomotives Diésel électriques et engins diésel aux CF de l'AEF.

Nom : CF de CAMEROUN
et de l'A-E-F

Objet :

Recherche d'un agent pour tenir
le poste de chef au 1^{er} MT (Cameroon)
- d'un agent pour assurer
les fonctions d'adjoint au chef au Bloc aéro
et de chef de dépôt des lettres.

Transmis par :

Sces	Envoi	Réponse	1er rappel	2e rappel
EX				
MT	24/1/52			
VB				
SM				
DS				
SCP				
SG				

- Observations -

S.N.C.F.

SERVICE CENTRAL
DU PERSONNEL

1ère Division

N/Réf. Pb 105

DR - 50
M. le Chef du Service
EX - 97 - V - ASDM
pour la

Paris, le 22 Janvier 1952

DR-50
23 JAN 1952
SECRETARIAT

Monsieur le Directeur, Chef du Service technique
du Matériel et de la Traction,
Messieurs les Directeurs des Régions,

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-
Mer fait connaître que la Régie des Chemins de fer du Cameroun
désirerait recruter, parmi le personnel S.N.C.F., un agent du
Service du Matériel et de la Traction volontaire pour occuper,
au Cameroun, le poste de Chef du Service du Matériel et de la
Traction.

Ce poste pourrait être tenu par un Inspecteur Divisionnaire.
bien au courant des questions électriques et de la technique des
moteurs Diésel.

Les candidats âgés de plus de 45 ans doivent s'abstenir.

...

Par ailleurs, le Réseau des Chemins de fer de l'A.E.F. demande un agent des échelles 14 à 16 pour assurer les fonctions d'adjoint au "Chef du bloc Diésel" et de Chef de dépôt des locomotives Diésel électriques et engins Diésel.

Les candidats âgés de plus de 40 ans doivent s'abstenir.

att // Je vous serais obligé de bien vouloir faire porter ces offres à la connaissance des agents qu'elles peuvent intéresser et de m'adresser les demandes dans la forme habituelle.

M. MALACAM, Chef des Services Administratifs de l'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer, 38, rue La Bruyère, PARIS (9^e) - Téléphone Tri. 92-10, métro Trinité, se tient à la disposition des intéressés pour leur donner tous les renseignements utiles.

/ Le Directeur,

RENAULT

Pb 105 du 22 janvier 1952

-:-:-:-:-

Recherche d'un agent pour tenir le poste de
Chef du Service MT aux CF du Cameroun et d'un
agent pour assurer les fonctions d'adjoint au
"Chef du bloc dièsel" et de Chef de dépôt des
locomotives Dièsel et des engins dièsel aux
CF de l'AEF.

Paris, le 22 Janvier 1952

Direction du Personnel

P. 2

1ère Division

Messieurs les Directeurs des Régions,

N/Réf. Ph 14

OBJET : Prime des P.C. Je vous adresse ci-joint une instruction relative à l'institution d'une prime de rendement pour les agents des P.C.

Cette nouvelle prime basée sur les primes de rendement ou de productivité du personnel des gares sera payée pour la première fois au titre de la solde du mois de Janvier 1952, la prime journalière de base et le nombre de journées primables à considérer pour ce premier paiement étant afférents au mois de Novembre 1951. La prime continuera ensuite à être payée chaque mois avec un décalage de deux mois entre le mois auquel correspondent les attachements et celui du paiement, comme pour les autres primes du Service de l'Exploitation.

- 1 -

Le Directeur,

Copie à :

BOURRIE

- Monsieur le Directeur du Matériel et de la Traction
- Monsieur le Directeur des Installations Fixes

Paris, le 22 Janvier 1952

Direction du Personnel

P. 2

1ère Division

N/Réf. Ph 14

Messieurs les Directeurs des Régions,

OBJET :

Prime des P.C.

Je vous adresse ci-joint une instruction relative à l'institution d'une prime de rendement pour les agents des P.C.

Cette nouvelle prime basée sur les primes de rendement ou de productivité du personnel des gares sera payée pour la première fois au titre de la solde du mois de Janvier 1952, la prime journalière de base et le nombre de journées primables à considérer pour ce premier paiement étant afférents au mois de Novembre 1951. La prime continuera ensuite à être payée chaque mois avec un décalage de deux mois entre le mois auquel correspondent les attachements et celui du paiement, comme pour les autres primes du Service de l'Exploitation.

- 1 -

Le Directeur,

BOURRIE

Copie à :

- Monsieur le Directeur du Matériel et de la Traction
- Monsieur le Directeur des Installations Fixes

S.N.C.F.

SERVICE CENTRAL
DU PERSONNEL

1ère Division

N/Réf. Pb 105

Paris, le 22 Janvier 1952.

Monsieur le Directeur, Chef du Service technique
du Matériel et de la Traction,
Messieurs Les Directeurs des Régions,

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-
Mer fait connaître que la Régie des Chemins de fer du Cameroun
désirerait recruter, parmi le personnel S.N.C.F., un agent du
Service du Matériel et de la Traction volontaire pour occuper,
au Cameroun, le poste de Chef du Service du Matériel et de la
Traction.

Ce poste pourrait être tenu par un Inspecteur Divisionnaire.
bien au courant des questions électriques et de la technique des
moteurs Diésel.

Les candidats âgés de plus de 45 ans doivent s'abstenir.

...

Par ailleurs, le Réseau des Chemins de fer de l'A.E.F. demande un agent des échelles 14 à 16 pour assurer les fonctions d'adjoint au "Chef du bloc Diésel" et de Chef de dépôt des locomotives Diésel électriques et engins Diésel.

Les candidats âgés de plus de 40 ans doivent s'abstenir.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire porter ces offres à la connaissance des agents qu'elles peuvent intéresser et de m'adresser les demandes dans la forme habituelle.

M. MALACAM, Chef des Services Administratifs de l'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer, 38, rue La Bruyère, PARIS (9^e) - Téléphone Tri. 92-10, métro Trinité, se tient à la disposition des intéressés pour leur donner tous les renseignements utiles.

/ Le Directeur,

RENAULT

S.C.B. Pbl du 7 janvier 1951

-:-:-:-:-

Recherche d'un dessinateur d'exécution spéciali-
té "Bâtiments" pour la Régie des Chemins de fer
du Cameroun.

Nom : CHEMINS de FER du

Objet : CAMEROUN

Recherche d'un dessinateur
à exécution

Transmis par :

Sces	Envoi	Réponse	1er rappel	2e rappel
EX				
MT				
VB	g.1			
SM				
DS				
SCP				
SG				

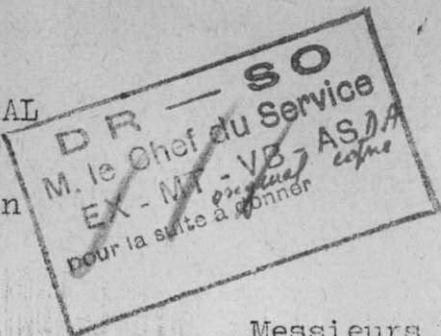
- Observations -

AC

de

SERVICE CENTRAL
DU PERSONNEL

1ère Division
Réf : Pb.1



Paris, le 7 janvier 1952



Messieurs Les Directeurs des Régions,

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer fait connaître qu'il désirerait recruter pour les besoins de la Régie des Chemins de fer du Cameroun un dessinateur d'exécution spécialité "bâtiments" (échelle 9).

Les demandes des agents de votre Région libellées à l'adresse du Service Central du Personnel (Section Pb) me seront transmises avec votre avis, par la voie hiérarchique.

Les agents dont les candidatures seront agréées par l'Office seront avisés, en temps utile, des conditions auxquelles ils pourront être engagés; s'ils acceptent ces conditions, ils seront placés par la S.N.C.F. en service détaché auprès de l'Office.

cl

P. le Directeur
RENAULT

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer
38, rue La Bruyère - Paris 6ème - se tient à la disposition des candi-
dats les lundi et jeudi de 15 à 19 heures, pour leur donner tous renseil-
gnements utiles (Métro : TRINITE - Téléphone : TRI. 92.10).

Paris, le 7 janvier 1952

1ère Division
Réf : Pb.1

Messieurs Les Directeurs des Régions,

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer fait connaître qu'il désirerait recruter pour les besoins de la Régie des Chemins de fer du Cameroun un dessinateur d'exécution spécialité "bâtiments" (échelle 9).

Les demandes des agents de votre Région libellées à l'adresse du Service Central du Personnel (Section Pb) me seront transmises avec votre avis, par la voie hiérarchique.

Les agents dont les candidatures seront agréées par l'Office seront avisés, en temps utile, des conditions auxquelles ils pourront être engagés; s'ils acceptent ces conditions, ils seront placés par la S.N.C.F. en service détaché auprès de l'Office.

P. Le Directeur
RENAULT

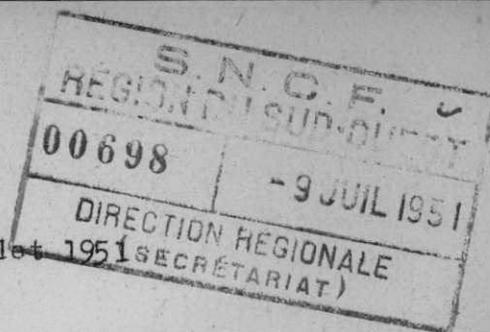
L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer
38, rue La Bruyère - Paris 6ème - se tient à la disposition des candi-
data Les Lundi et Jeudi de 15 à 19 heures, pour leur donner tous renseign-
nements utiles (Métro : TRINITE - Téléphone : TR. 92.10).

SERVICE CENTRAL
DU PERSONNEL

1^{re} Division

Réf.: Pb.1372

PARIS, le 6 Juillet 1951



SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

REGION DU SUD-OUEST

SERVICE A. S.

DA

EX 18^{es} S1
MT 18 DS
VB 18

Messieurs les Directeurs des Régions

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer fait connaître que la Régie des Chemins de fer du Cameroun recherche un agent S.N.C.F. volontaire pour être détaché à DOUALA, dans un poste de Sous-Chef de Bureau.

Dauk 10 JUIL 1951
L'agénieur en Chef attaché à la Direction Régionale

Ce poste pourrait être tenu par un agent des échelles 13 ou 14 ayant une très bonne connaissance des questions de personnel, possédant une bonne culture générale (du niveau de la licence, si possible) et capable de former rapidement des fichistes parmi le personnel africain.

Les demandes des agents de votre Région, libellées à l'adresse du Service Central du Personnel (Section Pb) me seront transmises, avec votre avis, par la voie hiérarchique.

L'agent dont la candidature sera agréée par l'Office sera avisé, en temps utile, des conditions auxquelles il pourra être engagé ; s'il accepte ces conditions il sera placé par la S.N.C.F. en service détaché auprès de l'Office.

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer 38, rue La Bruyère PARIS (9^e) se tient à la disposition des candidats les lundi et jeudi de 15 à 18 heures, pour leur donner tous renseignements utiles (Métro : Trinité - Téléphone : TRI.92.10).

J'invite la Revue "Notre Métier" à faire paraître dans son prochain numéro, un avis qui portera cette offre à la connaissance du personnel.

/ LE DIRECTEUR,
RENAULT.

Pb du 13 décembre 1950

-:-:-:-:-

La Régie des Chemins de fer du Cameroun
recherche 7 ou 8 conducteurs électriciens.

Nom : Office Central des Chemins de fer de l'Extrême-Orient

Objet : Recherche de Fou 8 CRE de 25 à 40 ans
par la Régie de Chemins de fer de Cameroun.

Transmis par : J.C.P. lettre PB du 13-12-50.

Services	Envoi	Réponse	1 ^{er} rappel	2 ^e rappel
EX				
MT	15 DEC 1950	R. dt. 10/1	5 JAN 1951	24 JANV 1951
VB				
SM				
DS				
SCP				
SG				

Rappel
4/1/51

- Observations -

94/16/6/4 1.000 ex.

Paris, le

- 5 JAN. 1951

REGION DU SUD-OUEST
DIRECTION
Pl

MATÉRIEL ET TRACTION
REÇU
5 JANV 1951
SECRETARIAT

AFFAIRE

transmise au Service : MT

le : 15-12-50

rappelée le :

pour laquelle le Bureau du Personnel de la
Direction Régionale

(n'a pas reçu de réponse

(a reçu une réponse d'attente le

résumé de
l'affaire

*Recherche de ~~de~~ Conducteurs
Destinés par la Régie de
Chemins de fer du Commerce.*

DR-SO
10 JAN 1951
PERSONNEL

Observations
du Service

*Aucun candidat au cours
de cette période.*

Retour au Bureau du Personnel
de la Direction Régionale, le : 9/1/51

Remette en attente.

[Signature]

all your friends
and family

2/1/54

Service Central
du Personnel

1ère Division.

N/Réf. Pb.

Messieurs Les Directeurs des Régions,

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer fait connaître que la Régie des Chemins de fer du Cameroun envisage le recrutement de 7 ou 8 conducteurs électriciens de 25 à 40 ans pour assurer la constitution d'équipes de conduite des locomotives Diésel électriques.

La durée de l'engagement sera au maximum d'un an et les intéressés ne pourront pas se faire accompagner de leur famille. Ils seront logés sommairement, soit dans des dortoirs, soit dans des couchettes.

Leur mise en route se fera par avion.

Les demandes des agents de votre Région libellées à l'adresse du Service Central du Personnel (section Pb) me seront transmises, avec votre avis, par la voie hiérarchique.

...

ANDRÉ

P. Le Directeur,
L'Ingénieur en Chef,

du Personnel.
J'invite la Revue "Notre Métier" à faire paraître dans son prochain numéro, un avis qui portera cette offre à la connaissance (92-10).
Tous renseignements utiles (metro Trinité - Téléphone : TRINITÉ) candidats les lundi et jeudi de 15 à 18 heures, pour leur donner 38, rue La Bruyère Paris (9ème), se tient à la disposition des L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer, détaché auprès de l'Office.
Les agents dont la candidature sera transmise par la S.N.C.F. et agréée par l'Office, seront avisés, en temps utile, des conditions exactes auxquelles ils pourront être engagés; s'ils acceptent ces conditions ils seront placés par la S.N.C.F. en service

Les agents dont la candidature sera transmise par la S.N.C.F. et agréée par l'Office, seront avisés, en temps utile, des conditions exactes auxquelles ils pourront être engagés; s'ils acceptent ces conditions ils seront placés par la S.N.C.F. en service détaché auprès de l'Office.

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer, 38, rue La Bruyère Paris (9ème), se tient à la disposition des candidats les lundi et jeudi de 15 à 18 heures, pour leur donner tous renseignements utiles (métro Trinité - Téléphone : TRINITÉ 92-10).

J'invite la Revue "Notre Métier" à faire paraître dans son prochain numéro, un avis qui portera cette offre à la connaissance du Personnel.

P. Le Directeur,
L'Ingénieur en Chef,
ANDRE

...
Les demandes des agents de votre Région libellées à l'adresse du Service Central du Personnel (section P) me seront transmises, avec votre avis, par la voie hiérarchique.
Leur mise en route se fera par avion.
La durée de l'engagement sera au maximum d'un an et les intéressés ne pourront pas se faire accompagner de leur famille. Ils seront logés sommairement, soit dans des dortoirs, soit dans des couchettes.
L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer fait connaître que la Régie des Chemins de fer du Cameroun envisage le recrutement de 7 ou 8 conducteurs d'équipes de conduite des locomotives Diesel électriques. L'engagement sera de 25 à 40 ans pour assurer la constitution

S.N.C.F.
Service Central
du Personnel
Tercé Division.
N/Réf. Pp.

Messieurs les Directeurs des Régions,

SECRETARIAT
13 DEC 1950
Pp-50

Paris, le



Pb 1309 du 26 mai 1950

-:-:-:-:-

Recherche d'un agent MT (Contremaitre de) 1° ou 2°
ou CBRO) ayant une bonne connaissance du moteur
Renault pour être détaché aux Chemins de fer du
Cameroun.

36/14/5/11-500 ex.

Nom :

QUILHAC Raymond
sur mi depuis de multiples ans

Objet :

interdiction de mariage

Transmis par : J. Fournier député Cherbourg

Soes	Envoi	Réponse	1er rappel	2e rappel
EX	13 MARS 1950	27 MARS 1950		
MP				
VB				
SM				
DS				
SCP				
SG				

- Observations -

SERVICE CENTRAL
DU PERSONNEL

1^{re} Division

Réf.: Pb.1309

AS (hr)

Services A. S. PARIS, le 26 Mai 1950	
Bureau du PERSONNEL	
Dossier	<i>XVII</i>
Messieurs les Directeurs des Régions,	
S/ Dossier	<i>Thomson</i>
Cote	<i>Obolinska</i>
S/Cote	<i>Divers</i>



D

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

RÉGION DU SUD-OUEST

Services A. S.

P. L.

M. I. 44 ex.

27 MAI 1950

Bea
M. BEAUGE

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer me fait connaître que la Régie des Chemins de fer du Cameroun désirerait recruter parmi le personnel de la S.N.C.F. un Contremaître de 1^{ère} ou de 2^{ème} classe (ou un très bon Chef de Brigade d'Ouvriers) au Service du Matériel et de la Traction ayant une bonne connaissance du moteur Renault.

Les demandes des agents de votre Région libellées à l'adresse du Service Central du Personnel (Section Pb) me seront transmises, avec votre avis, par la voie hiérarchique.

Le candidat qui sera agréé par l'Office sera avisé, en

.....

temps utile, des conditions auxquelles il pourra être engagé ; s'il accepte ces conditions il sera placé par la S.N.C.F. en service détaché auprès de l'Office.

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer, 38, rue La Bruyère - PARIS (9ème) se tient à la disposition des candidats les lundi et jeudi de 15 à 18 heures pour leur donner tous renseignements utiles (métro Trinité - Téléphone : TRinité 92-10).

J'invite la Revue "Notre Métier" à faire paraître dans son prochain numéro, un avis qui portera cette offre à la connaissance du personnel.

/ Le Directeur,
ANDRE.

10

Pb 695 du 15 mars 1950

-:-:-:-:-

Recherche d'un agent MT (maximum échelle 17)
ayant une très bonne connaissance des moteurs DIESEL
des moteurs de traction et d'une manière générale de
tout ce qui concerne la locomotive DIESEL électrique

36/14/5/11-500 ex.

Nom: Mme BOUTIN
Cité de la Vierge à Alais Nord (Sud)
Objet: _____

RL

Transmis par: P. Madol député de la Sud

Sces	Envoi	Réponse	1er rappel	2e rappel
1 EX	5 JAN. 1950			
3 MT	9.2.50	25 FEV. 1950		
2 VB	9 JAN. 1950		13 FEV. 1950	
SM				
DS				
SCP				
SG				

- Observations -

Ind ouest

SERVICE CENTRAL
DU PERSONNEL

1ère Division

Réf.: Pb 695

PARIS, le 15 Mars 1950.

AS (h0) m

DR-SO
16 MAR 1950
SECRETARIAT
D
DR-SO
16 MAR 1950
PERSONNEL

Messieurs les Directeurs des Régions,

*M.T
37 ex.*

L'Office Central des Chemins de Fer de la France d'Outre-Mer fait connaître que la Régie des Chemins de Fer du Cameroun désirerait recruter parmi le personnel de la S.N.C.F. un agent du Service du Matériel et de la Traction (maximum échelle 17) ayant une très bonne connaissance des moteurs DIESEL, des moteurs de Traction et d'une manière générale de tout ce qui concerne la locomotive DIESEL électrique.

17 MARS 1950

visé Beauzè

Les demandes des agents de votre Région libellées à l'adresse du Service Central du Personnel (Section Pb) me seront transmises, avec votre avis, par la voie hiérarchique.

Le candidat qui sera agréé par l'Office sera avisé, en temps utile, des conditions auxquelles il pourra être engagé ; s'il accepte ces conditions il sera placé par la S.N.C.F. en service détaché auprès de l'Office.

Avant son départ au Cameroun, il sera appelé à faire un stage d'un mois 1/2 aux C.F.A. à ALGER dans les Ateliers dépôts DIESEL électriques de cette Compagnie, puis dirigé sur l'Amérique, aux Etablissements WHITCOMB pour une durée d'environ 2 mois.

L'Office Central des Chemins de Fer de la France d'Outre-Mer, 38, rue La Bruyère - PARIS (9ème) se tient à la disposition des candidats les lundi et jeudi de 15 à 18 heures pour leur donner tous renseignements utiles (métro Trinité - Téléphone: TRINité 92-10).

J'invite la Revue "Notre Métier" à faire paraître dans son prochain numéro, un avis qui portera cette offre à la connaissance du personnel.

/ Le Directeur,
signé : ANDRE

*cl. a CF calousane
18/3/50
L.*

Pb 1487 du 9 juin 1950

-:-:-:-

Recherche d'agents SNCF pour les Chemins de
fer coloniaux.(A.E.F.)

Nom : **JAMNOT (JACQUIER)**
Jean Agent de surveillance

Objet : *demier ait été maintenu dans ses fonctions actuelles (brigade de surveillance à Amoye)*

Transmis par : *Quemille*
C.B./A.M.L. de 36/10

	Sces	Envoi	Réponse	1er rappel	2° rappel
		8 JUIN 1950			
			20 JUIN 1950		
EX					
MT					
VB					
SM					
DS					
SCP					
SG					

- Observations -

TP 1427 du 2 Juin 1950

Recherche d'agents SDCR pour les G.M. de
Ser coloniales.

SERVICE CENTRAL
DU PERSONNEL

PARIS, le 9 Juin 1950.

1ère Division

Réf.: Pb 1487

Messieurs les Directeurs des Régions, *sans l'ouest*

L'Office Central des Chemins de Fer de la France d'Outre-Mer fait connaître que le Réseau du Chemin de Fer Congo-Océan (A.E.F.) désirerait recruter parmi le personnel de la S.N.C.F. deux Contremaîtres du Service du Matériel et de la Traction (1 spécialiste électricien - 1 spécialiste Dieselliste des échelles 10 ou 12) pour la conduite et l'entretien des locomotives Diesel électriques.

Il serait désirable que ces deux agents possèdent, en dehors de leur formation professionnelle, une certaine culture générale (anciens attachés - Groupe V, par exemple).

Les demandes de détachement des intéressés libellées à l'adresse du Service Central du Personnel (Section Pb) me seront transmises, avec votre avis, par la voie hiérarchique.

.....

ANDRÉ.
/ LE DIRECTEUR,

L'Office Central des Chemins de Fer de la France d'Outre-Mer, 38, rue La Bruyère, PARIS (IX^e) se tient à la disposition des candidats les lundis et jeudis de 15 à 18 heures, pour leur donner tous renseignements utiles (métro Trinité - Téléphone Trinité 92-10).

Les agents dont la candidature sera transmise par la S.N.C.F. et agréée par l'Office seront avisés, en temps utile, des conditions auxquelles ils pourront être engagés ; s'ils acceptent ces conditions ils seront, pendant toute la durée de leur séjour aux Chemins de Fer de l'A.E.F., considérés comme en position de détachement.

SERVICE CENTRAL
DU PERSONNEL

1ère Division

Réf.: Pb 1487

PARIS, le 9 Juin 1950.

00523

15 JUIN 1950

Messieurs les Directeurs des Régions
(RÉGIONALE
(SECRETARIAT))

7 JUN 1950

PERSONNEL

L'Office Central des Chemins de Fer de la France d'Outre-Mer fait connaître que le Réseau du Chemin de Fer Congo-Océan (A.E.F.) désirerait recruter parmi le personnel de la S.N.C.F. deux Contremaîtres du Service du Matériel et de la Traction (1 spécialiste électricien - 1 spécialiste Dieselliste des échelles 10 ou 12) pour la conduite et l'entretien des locomotives Diesel électriques.

Il serait désirable que ces deux agents possèdent, en dehors de leur formation professionnelle, une certaine culture générale (anciens attachés - Groupe V, par exemple).

Les demandes de détachement des intéressés libellées à l'adresse du Service Central du Personnel (Section Pb) me seront transmises, avec votre avis, par la voie hiérarchique.

.....

ANDRÉ.
/ LE DIRECTEUR,

L'Office Central des Chemins de Fer de la France d'Outre-Mer, 38, rue La Bruyère, PARIS (IX^e) se tient à la disposition des candidats les lundis et jeudis de 15 à 18 heures, pour leur donner tous renseignements utiles (métro Trinité - Téléphone Trinité 92-10).

Les agents dont la candidature sera transmise par la S.N.C.F. et agréée par l'Office seront avisés, en temps utile, des conditions auxquelles ils pourront être engagés ; s'ils acceptent ces conditions ils seront, pendant toute la durée de leur séjour aux Chemins de Fer de l'A.E.F., considérés comme en position de détachement.

XVII-C.F. Coloniaux
Indochine

Pb du 14 juin 1949

Pl n° 2331 du 7 juillet 1949

-:-:-:-:-

Renseignements demandés par le SCP sur certains
agents de la Région du Sud-Ouest détachés aux
Chemins de fer de l'Indochine et du Cameroun.

XVII- CF Coloniaux
Cameroun

Il y a lieu de tenir compte de ces dispositions à partir du 1er janvier 1949, pour ce qui concerne notamment la détermination des prestations familiales, de l'indemnité de résidence des agents du cadre permanent, de la part B de l'allocation familiale supplémentaire et du salaire des auxiliaires.

En conséquence, le 1er supplément au Répertoire des Communes est à mettre à jour à la plume dans les conditions suivantes :

Page 4 - colonnes 4 et 5 - Calvados

il y a { IFS20 il faut (IFS 20-5
 (OUISTREHAM...17 (OUISTREHAM.17-5

D'autre part, la localité de Sainte-Marguerite, reprise à la page 33 de l'Annexe II au rectificatif N°1 au Répertoire des Communes figure par erreur dans le département de l'Yonne. Cette localité appartient au département des Vosges.

Le numéro et la date du présent rectificatif seront inscrits dans la marge de la lettre Sé AF 1671 du 3 novembre 1948.

/ Le Directeur,
Le Chef de la Subdivision
de la Sécurité Sociale,
WALTISPURGER.

9

Ps du 4 Mars 1949

-:-:-:-:-

Renseignements demandés par 3 agents de la
S.N.C.F. détachés au chemins de fer du Cameroun.

Ministère
de la France d'outre-mer

Office Central des Chemins
de Fer de la
France d'outre-mer

38, rue La Bruyère, 38

N^o/réf. : comptabilité HI/DB
OBJET: Agents détachés au Cameroun

pièces jointes : une

République Française

Paris, le 25 février 1949

H.C.F.
DU SUD-OUEST
-4 MAR 1949
EXPLOITATION DIRECTE

Monsieur le Directeur du
CENTRAL DU PERSONNEL

S.N.C.F.
1ère Division

38, rue Saint-Lazare, 38
PARIS

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens d'être saisi par le Directeur de la Régie des Chemins de Fer du Cameroun, d'une demande des agents S.N.C.F. détachés au cours de l'année 1948 pour servir au CAMEROUN.

Ceux-ci désireraient obtenir, pour la période antérieure à leur détachement :

- 1^o) - le versement des sommes qui leur sont dues au titre gratification et prime de gestion,
- 2^o) - l'indication des émoluments qu'ils ont perçus et qui doivent être compris dans leur déclaration d'impôt sur le revenu.

Je vous serais très obligé des renseignements que vous voudrez bien m'adresser pour me permettre de répondre à la demande des intéressés dont les noms figurent sur la liste ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Chef du Service
de l'Administration Générale
et du Personnel

Signature.

cd.12

Service Central
du Personnel

1ère Division

N^o/réf. 20

COPIE TRANSMISE à Monsieur le Directeur de la
Région de Sud-Ouest.

en le priant de vouloir bien me faire adresser
les renseignements demandés en ce qui concerne les agents
repris sur la liste ci-jointe.

Paris, le 4 MARS 1949

Le Directeur,

L'Inspecteur Divisionnaire

SUD-OUEST M.T.

Noms et prénoms	grade
AMIARD Roger	MECRU
CHERRIER Robert	CM.1
GRELLETY Pierre	CBRO2

14-17 07-3

République Française

Ministère
de la France d'Outre-Mer

Paris, le 25 février 1949

Office Central des Chemins
de fer
de la France d'Outre-Mer

38, rue La Bruyère

Monsieur le Directeur
du Service Central du Personnel
de la S.N.C.F.

1^{re} Division

88, rue Saint-Lazare- PARIS

N/ Référence: Comptabilité HJ/DB

OBJET Agents détachés au Cameroun

Pièce jointe : 1

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens d'être saisi par le Directeur de la Régie des Chemins de fer du Cameroun, d'une demande des agents S.N.C.F. détachés au cours de l'année 1948 pour servir au Cameroun.

Ceux-ci désiraient obtenir, pour la période antérieure à leur détachement:

- 1°) le versement des sommes qui leur sont dues au titre gratification et prime de gestion;
- 2°) l'indication des émoluments qu'ils ont perçus et qui doivent être compris dans leur déclaration d'impôt sur le revenu.

Je vous serais très obligé des renseignements que vous voudrez bien m'adresser pour me permettre de répondre à la demande des intéressés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Chef du Service
de l'Administration Générale
et du Personnel,
(signature).

SERVICE CENTRAL DU PERSONNEL

1^{re} Division

Copie transmise à
Monsieur le Directeur de la Région
du SUD-OUEST,

N/réf. Ps.

en le priant de vouloir bien me faire adresser les renseignements demandés en ce qui concerne les agents repris sur la liste ci-jointe.

Paris, le 4 mars 1949
P. LE DIRECTEUR
L'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE
signé: ..

Copie ..

39/6/4/10/600 ex.
S.N.C.F.
REGION DU SUD-OUEST

SERVICES A.S.

Admission au Cadre permanent
d'un agent du cadre latéral

P 1

(Application des dispositions du Protocole du 7 juillet 1949
et de la lettre PC 480 du 2¹ septembre 1949 du Service Central
du Personnel)

Nom : Prénoms :

Emploi et résidence :

Date de naissance :

Diplôme :

Date d'admission { comme auxiliaire :
{ au cadre latéral :

Situation

	: au 30 juin 1949	: au 1 ^{er} juillet 1949
Grade :	:	:
Echelle :	:	:
Date d'accès dans le grade :	:	:
Echelon de traitement	:	:
Date d'ancienneté dans l'échelon	:	:

Date d'affiliation à la Caisse des Retraites :

Date d'origine des services valables pour la retraite :

Paris, le

S.N.C.F.

SERVICE CENTRAL
DU PERSONNEL

1° Division

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
Région du SUD-OUEST

Service A. S.

P. L.

MT 142. ex.

18 OCT 1949

vix Beauge

AS (142)

PARIS, le 15 Octobre 1949

DR-50
17-OCT 1949
SECRETARIAT

D

Monsieur le Directeur du Service Technique du Matériel
et de la Traction
Messieurs les Directeurs des Régions

DR-50
17 OCT 1949
PERSONNEL

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer fait connaître que le Réseau du Chemin de fer Congo-Océan (A.E.F.) dési- rerait recruter le personnel suivant destiné à assurer la conduite et l'entretien des locomotives Diesel électriques :

Emplois à la Colonie	Nombre de postes offerts	Conditions à remplir par les agents volontaires		Observations
		Echelle S.N.C.F.	Grade S.N.C.F.	
<u>SERVICE DU MATERIEL ET DE LA TRACTION</u>				
A) - <u>Entretien et réparation</u>				
- Chef d'atelier ayant la connaissance des moteurs Diesel, des moteurs de Traction et d'une manière générale tout ce qui concerne la locomotive DIESEL électrique, voire même, si possible, la connaissance de la locomotive vapeur.	1	17,18 ou 19	- Chef des Ateliers de 1° classe - Chef des Ateliers Principal de 2° Cl. - Chef des Ateliers Principal de 1° Cl.	Il serait désirable que cet agent ait une formation Arts et Métiers et Ecole Supérieure d'Electricité. Ces deux agents seront appelés à former les agents africains et il conviendrait en conséquence, qu'ils possèdent, en dehors de leur formation professionnelle, une certaine culture générale. (anciens attachés groupe V par exemple.)
- Contremaître ou Sous-Chef d'Atelier pour l'entretien et la réparation des moteurs Diesel	1	10,12 ou 14	- Contremaître de 2° ou de 1° classe - Sous-Chef des Ateliers	
- Contremaître pour l'entretien et la réparation des moteurs de traction et l'équipement électrique des locomotives Diesel électriques.	1	10 ou 12	- Contremaître de 2° ou de 1° Cl.	

.....

Emplois à la Colonie	Nombre de postes offerts	Conditions à remplir par les agents volontaires		Observations
		Echelle S.N.C.F.	Grade S.N.C.F.	
- Electriciens (équipements)	2	5,6 ou 7	Ouvr. Professionnel 1° cl. Ouvr. Professionnel qual. Chef brig. ouv. 2° cl.	Ouvriers spécialistes (de 25 à 35 ans) de préférence ayant suivi avec succès les cours supérieurs d'apprentissage
- Bobineur	1	5,6 ou 7	-d°-	
- Diesellistes (moteurs)	3	5,6 ou 7	-d°-	
- Spécialiste boggies essieux, boîtes et freins	1	5 ou 6	-d°-	
- Spécialiste machines outils	1	5 ou 6	-d°-	
- Serrurier (petite mécanique)	1	5 ou 6	-d°-	
B) - Personnel de conduite				
Conducteurs électriciens	16	T 4	Conducteur électricien	de 25 à 35 ans

Les demandes de détachement des intéressés libellées à l'adresse du Service Central du Personnel (Section Pb.) me seront transmises, avec votre avis, par la voie hiérarchique

Les agents dont la candidature sera transmise par la S.N.C.F. et agréée par l'Office seront avisés, en temps utile, des conditions auxquelles ils pourront être engagés; s'ils acceptent ces conditions ils seront, pendant toute la durée de leur séjour aux Chemins de fer de l'A.E.F., considérés comme en position de détachement.

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer, 38, rue La Bruyère, PARIS (IX°) se tient à la disposition des candidats les lundi et jeudi de 15 à 18 heures, pour leur donner tous renseignements utiles (métro Trinité - Téléphone Trinité 92-10).

J'invite la revue "Notre Métier" à faire paraître, dans son prochain numéro un avis qui portera cette offre à la connaissance du personnel.

/ LE DIRECTEUR,
ANDRE

P.S. - En raison de l'importance des demandes, surtout en personnel de conduite, je vous serais obligé de bien vouloir faire une diffusion spéciale de cette offre parmi les agents du Service M.T. qu'elle serait susceptible d'intéresser.

Paris, le 31 Décembre 1948.

Monsieur le Directeur Général,

Vous avez bien voulu me transmettre la lettre ci-jointe de M. CAUBET Mille, ex-chef de district à Toulouse, qui sollicite sa réintégration à la SNCF; l'intéressé prétend qu'il a signé une "demande de démission forcée" en Septembre 1948, sur "mise en demeure" de la part de son Chef de Service, alors qu'il n'avait, dit-il, rien à se reprocher. Il joint, à sa requête, un certain nombre d'attestations établies par des entrepreneurs.

J'ai l'honneur de vous reporter ci-après les renseignements fournis par le Service Régional V.B. sur cette affaire :

A la suite d'une dénonciation anonyme reçue le 20 Juillet 1948, il a été procédé à une enquête qui a révélé que M. CAUBET, chef de district de 2e classe à Toulouse, avait commis plusieurs irrégularités pendant qu'il était chef de district de 2e cl. à Bourges.

C'est ainsi qu'il fut découvert que, quelques temps avant de quitter Bourges, M. CAUBET avait fait enlever 22 traverses en bois exotique et 1 traverse en hêtre (toutes en très bon état et appartenant à la S.N.C.F.) chez un entrepreneur de menuiserie à Foëcy (il semble, d'après un dessin retrouvé, que l'intention de M. CAUBET était de faire fabriquer un meuble pour son bureau de chef de district). M. CAUBET, à son départ de Bourges, abandonne les 22 traverses chez l'entrepreneur de menuiserie en question où elles ont été retrouvées lors de l'enquête.

D'autre part, au cours de cette même enquête, M. DENOUX, entrepreneur à Mehun-sur-Yèvre, qui travaille pour la S.N.C.F., s'est plaint que M. CAUBET lui avait emprunté une somme de cinq mille francs qu'il ne lui avait jamais rendue. M. DENOUX a ajouté que, sur une nouvelle demande d'argent formulée par M. CAUBET, il n'avait pas accepté. M. DENOUX a confirmé ses déclarations par écrit. Il convient de noter que parmi les attestations fournies par M. CAUBET, à l'appui de sa lettre du 2 décembre, aucune n'émane de M. DENOUX.

M. CAUBET a été alors convoqué au Service Régional VB afin de s'expliquer sur les faits relevés au cours de l'enquête: cet ex-agent ayant été informé que la gravité de ces faits était susceptible de justifier une proposition de sanction - pouvant aller jusqu'à la radiation des cadres - entraînant sa comparution devant le Conseil de discipline, préfère donner, sans aucune pression de la part de son Chef de Service, sa démission qui fut acceptée avec effet du 1er Novembre 1948.

C'est sans contrainte et de sa propre volonté que l'intéressé, se

rendent compte que même s'il n'était pas rayé des cadres, ce corridor au chemin de fer était des plus comprometteurs, et préféré cesser son service à la S.N.C.F.

En dehors de la remarque faite ci-dessus, en ce qui concerne l'absence d'attestation émanant de M. D. NOUX, il convient de noter celle établie par M. BAILLY, entrepreneur à Bourges, 3 rue des Trois Pommes. Il peut paraître surprenant qu'un chef de district se trouve dans une situation difficile pour régler certaines dépenses, et ait recours à un entrepreneur travaillant pour le Chemin de fer, sous le contrôle de ce même chef de district. Cette façon de procéder ne peut qu'aliéner l'indépendance de l'intéressé et nuire à son autorité dans la défense des intérêts de la S.N.C.F.

Compte tenu de ce qui précède, je ne vois pas l'opportunité de faire effectuer une nouvelle enquête, et je vous propose de faire connaître à M. CAUDEY qu'il n'est pas possible de revenir sur la démission qu'il a présentée.

LE DIRECTEUR DE LA REGION DU SUD-OUEST
signé: CAUDON.

7 pièces

84/7/3/1

S.N.C.F.

Paris, le

4 JAN 1949

REGION DU SUD-OUEST.

DIRECTION

Pl. N° 15

cl.

Monsieur le Directeur
du Service Central du Personnel

VR: PS du 15 décembre 1948.

Par communication rappelée ci-contre, vous m'avez demandé de vous mettre à même de renseigner M. le Directeur de l'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer sur le comportement et le manière de servir de M. CAUBET, ex-chef de district à Toulouse, démissionnaire le 1er Novembre 1948, qui a sollicité un emploi à la Région des Chemins de fer du Cameroun.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. CAUBET, qui a de bonnes connaissances professionnelles, a également demandé récemment, par lettre adressée à M. le Directeur Général, sa réintégration à la S.N.C.F.

Je ne puis mieux faire, en la circonstance, que vous adresser copie de la lettre du 31 décembre 1948, renseignant M. le Directeur Général sur le cas de l'intéressé.

LE DIRECTEUR DE LA REGION DU SUD-OUEST,

Signé LASSACQ

S.N.C.F. - S.O.
SERVICE
DE LA VOIE ET DES BATIMENTS

Division du Service Général

Personnel

Paris, le 27 DEC 1948

S.N.C.F.
REGION DU SUD-OUEST
27 DEC 1948
Monsieur l'Ingénieur en Chef
attaché à la Direction Régionale,

Affaire CAUBET

Suite à votre communication du 20.12.48 sur copie d'une lettre CM/DP du 9.12.48 de l'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer, qui nous demande des renseignements sur M. CAUBET.

L'affaire CAUBET vous a été exposée en détails dans ma lettre du 16.12.48 dont ci-joint copie.

Je suis d'avis de répondre à l'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer dans le sens du projet de lettre ci-annexé.

LE CHEF DU SERVICE
DE LA VOIE ET DES BATIMENTS,

*Ce n'est pas nous
à répondre, mais au
S.O. P.
Il faut mieux
dans ces cas mettre ce de
à M. Caubet et faire
le soin de répondre.*

2 p.

2572

Paris, le 16 DEC 1948

BATIMENTS

Division du Service Général

Personnel

Monsieur l'Ingénieur en Chef
attaché à la Direction Régionale,

Le 7.12.48, sous le n° Pl. 4628, vous m'avez transmis, pour que je vous mette en mesure de renseigner M. le Directeur de la Région, copie d'une requête que M. CAUBET Emile, ex-chef de district, a adressée à M. le Directeur Général. Dans cette requête, M. CAUBET prétend qu'il a "signé une demande de démission forcée", en septembre 1948, sur "mise en demeure" de notre part, alors qu'il n'avait, dit-il, rien à se reprocher. Aujourd'hui, il demande que l'enquête soit reprise, afin d'être lavé de toute accusation et d'être réintégré immédiatement.

Voici ce qui s'est passé :

A la suite d'une dénonciation anonyme reçue le 20.7.48, mettant en cause un chef de groupe de la Section V.B. de Bourges, et sa femme, également employée à la S.N.C.F., nous avons fait procéder à une enquête. Celle-ci n'a permis de retenir aucun fait répréhensible contre les époux en question. Par contre, elle a révélé que M. CAUBET, qui était à ce moment chef de district de 2e classe à Toulouse, avait commis plusieurs irrégularités pendant qu'il était chef de district de 2e classe à Bourges, où il est resté de novembre 1944 à août 1947.

C'est ainsi qu'il fut découvert que, quelque temps avant de quitter Bourges, M. CAUBET avait fait amener 21 traverses en bois exotique et une traverse en hêtre (toutes en très bon état et appartenant à la S.N.C.F.), chez M. COURSINAULT, entrepreneur de menuiserie à Foëcy. Il semble, d'après un dessin retrouvé, que l'intention de M. CAUBET était de faire débiter ces traverses en planches, en vue de faire fabriquer un meuble pour son bureau de chef de district. M. CAUBET ayant quitté Bourges peu de temps après, renonça sans doute à son projet, et abandonna les 22 traverses chez l'entrepreneur de menuiserie en question, où elles ont été retrouvées lors de l'enquête consécutive à la dénonciation anonyme dont nous venons de parler.

D'autre part, au cours de cette même enquête, un autre entrepreneur, M. DENOIX, de Mehun-sur-Yèvre, qui travaille pour la S.N.C.F., s'est plaint de ce que M. CAUBET lui avait emprunté une somme de cinq mille fr. (5.000 francs) qu'il ne lui a jamais rendue. M. DENOIX a ajouté qu'un peu plus tard, M. CAUBET avait essayé de se faire remettre à nouveau de l'argent par cet entrepreneur ; mais, cette fois, M. DENOIX avait refusé. M. DENOIX nous a confirmé ses déclarations, par écrit.

T.S.V.P...

Nous
~~Nous~~ ne citons que les faits les plus graves.

M. CAUBET fut alors convoqué au Service Régional, afin d'avoir des explications sur les faits qui lui étaient reprochés et, le cas échéant, de lui faire consigner ses explications par écrit. Nous n'avons pas caché à ce chef de district qu'il tombait sous le coup du Conseil de discipline, que la sanction pourrait aller jusqu'à la radiation des cadres, et que, de toute manière, il ne serait pas maintenu dans le service actif.

Sans autre pression de notre part, M. CAUBET, se rendant compte que, même s'il n'était pas rayé des cadres, sa carrière à la S.N.C.F. était des plus compromises, a préféré donner sa démission, que nous avons alors acceptée avec effet du 1er novembre 1948.

Il ne peut être question de revenir sur cette démission.

LE CHEF DU SERVICE
DE LA VOIE ET DES BATIMENTS,

Signé: QUERON

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

88 RUE SAINT-LAZARE . PARIS IX . TEL. TRINITÉ 73-00

Paris, le

19

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONFIDENTIAL

Monsieur le Directeur,

Par lettre CM/DP du 9.12.48 vous m'avez demandé de vous renseigner sur le comportement et la manière de servir de M. CAUBET, ex-chef de district, pendant son séjour à la S.N.C.F.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. CAUBET, qui a de bonnes connaissances professionnelles, nous avait tout d'abord donné satisfaction. Mais nous avons eu ensuite à nous plaindre de sa gestion ; estimant que son avancement était susceptible d'en souffrir, M. CAUBET nous a offert sa démission, que nous avons acceptée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LE DIRECTEUR DU SERVICE CENTRAL DU PERSONNEL,

Monsieur le Directeur
de l'Office Central des Chemins de fer
de la France d'Outre-Mer

38, rue La Bruyère
PARIS IXe

Gu/12

Ministère de la France d'Outre-Mer

N° 17462

PS du 15.12.48

N.C.F. DU SUD-OUEST

76 DEC 1948

Office Central des Chemins de fer
de la France d'Outre-Mer
38, rue La Bruyère, 38
PARIS 9ème

Paris, le 9 Décembre 1948

Service de l'Administration
Générale et du Personnel

S.N.C.F. SUD-OUEST
10 DEC 1948
DIRECTION DE L'EXPLOITATION
LIGNON L. PARAN/PLISSON

Le Directeur de l'Office Central des
Chemins de fer de la France d'Outre-Mer

N/Réf. : CM/DP

à Monsieur le Directeur du Service Central
du Personnel de la S.N.C.F.
(1ère Division)

OBJET : Demande d'emploi de
M. CAUBET, René, ex-chef de
district S.N.C.F.

88, rue Saint-Lazare - PARIS

Monsieur le Directeur,

Par lettre du 13 Octobre dernier M. CAUBET, René, chef de
district S.N.C.F. domicilié Chalet gare St-Cyprien à Toulouse
(Haute-Garonne) a adressé une demande d'emploi pour la Régie des
Chemins de fer du Cameroun.

L'intéressé ayant démissionné de la S.N.C.F. à la date du
1er Novembre, je vous serais très obligé de vouloir bien me donner
tous renseignements utiles sur son comportement et sa manière de
servir pendant son séjour dans votre société de 1936 à 1948.

En vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer,
Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus
distinguée.

P. le Directeur,
Le Chef du Service de l'Administration
Générale & du Personnel,
Signature.

S.N.C.F. - REGION DU SUD-OUEST
VOIE ET BATIMENTS
21 DEC 1948
N° 3523
SERVICE GENERAL-PERSONNEL

S.N.C.F.

Service Central
du Personnel

1ère Division

N/Réf. : Ps

COPIE TRANSMISE à Monsieur le Directeur
de la Région du SUD-OUEST,

en le priant de bien vouloir me mettre à même de
renseigner M. le Directeur de l'Office Central des
Chemins de fer de la France d'Outre-Mer.

Paris, le 15 DEC 1948

Le Directeur,

L'Inspecteur

[Signature]

MINISTRE NATIONAL DES COLONIES DE L'OUTRE-MER
RÉGION DU SUD-OUEST
Direction

Monsieur le Directeur
Pour suite à votre réponse
à faire à la Signature de M. le Directeur,
Paris, le 20 DEC 1948
L'Ingénieur en Chef
Attaché à la Direction Régionale
[Signature]

7.

Ps 409 du 25 Août 1948

---:---:---:---:---:---:---:---:---

Les Chemins de fer du Cameroun demandent
3 agents topographes, il devront appartenir
aux spécialités ci-après:

Dessinateurs d'études (échelle IO)

Chefs de district de travaux neufs (IO)

Géomètres (échelle IO)

44/7/11/8/100 ex.

S.N.C.F.
REGION DU SUD-OUEST

-: -
DIRECTION
Pl n°

Médailles d'Honneur

Paris, le
1, Place Valhubert, Paris (13^e)

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, en vous priant de bien vouloir faire procéder à l'enquête d'usage, la liste des agents de la Région Sud-Ouest domiciliés sur le territoire de votre Département, qui sont susceptibles d'être proposés pour la Médaille d'Honneur des Chemins de fer (promotion du).

Je vous serais très obligé de vouloir bien, en nous retournant ce liste nous donner votre avis sur ces candidatures pour nous permettre d'adresser nos propositions à M. le Ministre des Travaux Publics et des Transports.

A cette occasion, je crois devoir vous signaler qu'il serait désirable que je sois informé des raisons qui vous conduisent à émettre, le cas échéant, un avis défavorable sur certaines de ces candidatures, afin de me permettre d'en informer M. le Ministre des Travaux Publics et des Transports et de lui donner ainsi les éléments d'appréciation nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LE DIRECTEUR DE LA REGION DU SUD-OUEST,

Monsieur le Préfet du Département de

Paris le 11 septembre 1948

Monsieur l'Inspecteur Divisionnaire

J'ai l'honneur de vous
demander de vouloir bien m'inscrire
sur la liste des candidats pour un
poste au Cameroun.

Ces postes ont été offerts par la lettre
n° Ps 409 du Service central du Personnel
1^{re} Division du 25 dont 1948.

Ursambet

Max Combalié
Piqueur
Bureau de l'Étudiant
1^{er} Chrono⁺ U.B.

Je et transmis (Bureau du
Personnel)

10 Sept. 1948
C. L. Inspecteur G. U.

21015



REGION S.O.
 SERVICE V.B.
 à I Arrondissement

NOTICE DE RENSEIGNEMENTS

Nom et Prénoms **Monsieur COMBALIER Max**
 Date et lieu de naissance **11 janvier 1913 à Reignac (Indre-&-Loire)**
 Adresse domiciliaire **Hôtel Lagarde - 23 rue H. Regnault - PARIS (14e)**

SITUATION DE FAMILLE

M	9	Nombre des enfants à charge au regard de l'impôt	0
----------	----------	--	---

date de naissance des enfants à charge

--	--	--	--	--

Date d'admission à la S.N.C.F.	9-8-1937
Date de commissionnement	9-8-1938
Dernier grade S.N.C.F. (en toutes lettres)	Piqueur
Echelle <u>9</u> Ancienneté dans l'échelle	12-45
Echelon <u>5</u> Ancienneté dans l'échelon	5-48
Résidence d'emploi	Paris-Austerlitz

INDICATIONS SUR LA VALEUR DE L'INSTRUCTION GÉNÉRALE (TITRES UNIVERSITAIRES, DIPLOMES), LES EMPLOIS SUCCESSIFS, LA VALEUR PROFESSIONNELLE, LES APTITUDES, L'ÉTAT DE SANTÉ (ABSENCES POUR MALADIES) ET LA MANIÈRE DE SERVIR DES CANDIDATS ...

TITRES UNIVERSITAIRES ♦ DIPLOMES ♦ DEGRÉS D'INSTRUCTION GÉNÉRALE.

Brevet élémentaire
Brevet élémentaire primaire supérieur

EMPLOIS SUCCESSIVEMENT OCCUPÉS A LA S.N.C.F. (EN TOUTES LETTRES)	ECHELLE	DATES DE NOMINATIONS
--	---------	----------------------

Facteur mixte à l'essai	3	9-8-1937
Facteur mixte	3	9-8-1938
Expéditionnaire	5	1-11-1940
Employé	7	1-8-1944
Piqueur	8	1-12-1945
Piqueur (reclassement) au 1-1-1948	9	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'AGENT

Service Central
du Personnel.
1^o Division
N.Réf Ps.409

Paris, le 25 août 1948,

Messieurs les Directeurs des Régions,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les Chemins de fer du Cameroun nous demandent de leur procurer, en vue de l'étude d'un tracé de chemin de fer, 3 agents topographes très entraînés aux opérations sur le terrain et à la rédaction des projets.

Ils devront appartenir aux spécialités ci-après :

- Dessinateurs d'Etudes (échelle 10 et 11),
- Chefs de district de travaux neufs (échelle 10);
- Géomètres (échelle 10).

Etant donné que les agents dont il s'agit seront appelés à vivre en brousse et à mener une vie très active, il serait désirable qu'ils fussent célibataires, ou mariés sans enfants, et âgés au maximum de 35 ans.

Pendant la durée de leur séjour au Cameroun, les intéressés seront considérés comme en position de détachement.

Les demandes des intéressés, libellées à l'adresse du Service Central du Personnel, me seront transmises par la voie hiérarchique.

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer, 38, rue La Bruyère, à Paris (9^e) se tient à la disposition des candidats les lundi et jeudi, de 15 à 18 heures, pour leur donner tous renseignements utiles (métro Trinité - Téléphone : Trinité 92-10).

J'invite la revue "Notre Métier" à faire paraître, dans son prochain numéro, un avis qui portera cette offre à la connaissance du personnel.

P. le Directeur
L'Ingénieur en Chef,
signé : ANDRE.

Région du Sud-Ouest

Services A.S.
Pl.-n° 3428

Monsieur le Chef du Service
de la Voie et des Bâtiments,

Copie transmise avec prière de vouloir bien nous transmettre les candidatures qui pourraient se manifester parmi les agents intéressés de votre Service.

Paris, le 30 AOÛT 1948
L'Ingénieur en Chef
attaché à la Direction Régionale,

Signé : BEAUGE

Ga/2

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

26 AOUT 1948 ✓

SUD-OUEST

SERVICE CENTRAL
DU PERSONNEL

Paris, le 25 AOUT 1948
88, rue Saint-Lazare (9^e)

1 • DIVISION

Messieurs les Directeurs des Régions

N^o Réf. : Ps 409



J'ai l'honneur de vous faire connaître que les Chemins de fer du Cameroun nous demandent de leur procurer, en vue de l'étude d'un tracé de chemin de fer, 3 agents topographes très entraînés aux opérations sur le terrain et à la rédaction des projets.

Ils devront appartenir aux spécialités ci-après :

- Dessinateurs d'études (échelle 10 et 11),
- Chefs de district de travaux neufs (échelle 10),
- Géomètres (échelle 10)

Etant donné que les agents dont il s'agit, seront appelés à vivre en brousse et à mener une vie très active, il serait désirable qu'ils fussent célibataires, ou mariés sans enfants et âgés au maximum de 35 ans.

Pendant la durée de leur séjour au Cameroun, les intéressés seront considérés comme en position de détachement.

Les demandes des intéressés libellées à l'adresse du Service Central du Personnel me seront transmises par la voie hiérarchique.

L'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer 38, rue La Bruyère PARIS (9^{ème}) se tient à la disposition des candidats les lundi et jeudi de 15 à 18 heures pour leur donner tous renseignements utiles (métro Trinité - Téléphone : Trinité : 92-10).

J'invite la revue "Notre Métier" à faire paraître, dans son prochain numéro, un avis qui portera cette offre à la connaissance du personnel.

Le Directeur,
L'Ingénieur en Chef

Nature des propositions	Autorité à laquelle appartient la décision			Observations
	Chef d'Arrondissement	Chef du Service	Directeur	
<u>SECOURS</u>	1 à 18 (1) maximum de 1.000 frs	1 à 18 (1) 1.000 à 2.000 frs	1 à 18 au-dessus de 2.000 frs	
<u>AVANCES</u>	"	Jusqu'à 10.000 fr dans les condi- tions prévues par les règles en vigueur.	Jusqu'à 25.000 fr et au-dessous de 10.000 frs lors- qu'il y a déroga- tion aux règles en vigueur.	
<u>GRATIFICATIONS</u> - pour actes de vigilance et de dévouement. - pour sugges- tions.	" "	jusqu'à 500 frs jusqu'à 500 frs	de 500 à 2.000 fr de 500 à 1.000 fr	
<u>MESURES DISCIPLINAIRES</u>	Punitions réser- vées à sa déci- sion par le Rè- glement du Personnel.	Punitions réser- vées à sa déci- sion par le Rè- glement du Personnel.	Punitions réser- vées à sa déci- sion par le Règle- ment du Personnel.	

(1) Dans le cas où des agents appartenant à des services différents sont victimes d'un même cataclysme, ces dispositions sont suspendues. La situation des intéressés doit faire l'objet d'un examen par une Commission comprenant les représentants des trois Services locaux et les propositions, basées sur les conclusions de la Commission sont soumises à la décision du Directeur de la Région, par l'intermédiaire du Chef du Service.

S. M. C. F.
DE/SC
PI/AR

Page à substituer à la page 4 du tableau annexé à la lettre du 25 Mars 1943 du M. le Directeur relative à la répartition des pouvoirs en matière d'administration du personnel.

Paris, le 24 Mai 1945

LE CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS,
VIEL.

Monsieur le Directeur, Chef du Service Technique des
Installations Fixes,
Messieurs Les Directeurs des Régions,
Monsieur le Chef du Détachement d'Occupation en Allemagne,

23 septembre 1947

NR : Pa 170

Monsieur le Directeur, je vous prie de vous faire connaître que l'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-mer s'agit de la partie de l'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-mer qui est actuellement en possession de la France d'Outre-mer. Les candidats, qui seront choisis par les agents agréés à la fin de la période de sélection, devront être titulaires du grade de plieur et avoir une parfaite connaissance de leur métier. Les demandes des intéressés, libellées à l'adresse du Service Central du Personnel, me seront transmises par le voie hiérarchique. Les intéressés auront le régime prévu pour le détachement dans les Chemins de fer coloniaux. Et des agents des Chemins de fer de la France d'Outre-mer, 58, rue de la République, Paris 9e, Téléphone Trinité 92-10 - mairie Trinité. J'invite le Revenu "Moyen Météor" qui vient d'être chargé de la direction des demandes de l'espace, à faire parvenir, dans son prochain numéro, un avis qui portera cette offre à la connaissance du personnel.

F. DE DIMBONN
signé : BOUHAÏE

Copie transmise à Monsieur le Chef du Service de la Voie
et des Bâtiments,

pour la suite utile.

Paris, le
25 SEPT 1947

L'Ingénieur en Chef
attaché à la Direction Régionale,

SIGNÉ : CARREAU

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

SERVICE CENTRAL DU PERSONNEL • 88, RUE SAINT-LAZARE - PARIS IX^e

Téléph. : TRinité 73-00

Gu.1

R. C. Seine 276.448 B

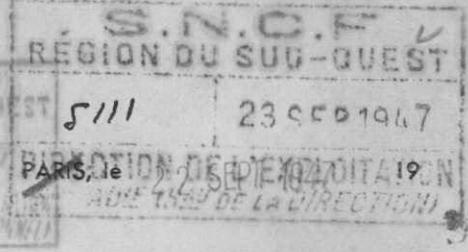
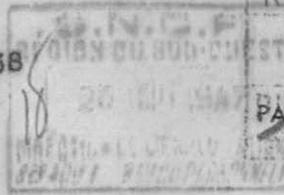
1^e DIVISION

V/Réf :

Objet :

A S du (Hb)
g

N/Réf : Ps 138



Monsieur le Directeur, Chef du Service
Technique des Installations Fixes,
Messieurs les Directeurs des Régions,
Monsieur le Chef du Détachement d'Occupation
en Allemagne,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'Office Central des Chemins de Fer de la France d'Outre-Mer signale que 8 postes de Chef de District sont actuellement vacants aux Chemins de Fer du Cameroun et nous demande que nous suscitions des candidatures parmi le personnel du Service de la Voie et des Bâtiments de la S.N.C.F.

Les candidats, qui seront choisis parmi les agents affiliés à la Caisse des Retraites, âgés de moins de 38 ans, doivent être titulaires du grade de piqueur et avoir une parfaite connaissance de leur métier.

Les demandes des intéressés, libellées à l'adresse du Service Central du Personnel, me seront transmises par la voie hiérarchique.

Les intéressés auront le régime prévu pour le détachement dans les Chemins de Fer Coloniaux.

Si des agents désirent obtenir des renseignements, ils devront s'adresser à l'Office Central des Chemins de Fer de la France d'Outre-Mer. 38 Rue La Bruyère - PARIS 9^{ème} - Téléphone Trinité 92-10 - Métro Trinité.

J'invite la Revue "Notre Métier", qui vient d'être chargée de la diffusion des demandes de l'espèce, à faire paraître, dans son prochain numéro, un avis qui portera cette offre à la connaissance du personnel.

Le Directeur,
Le Chef de la Division Centrale
de l'Administration du Personnel

[Signature]

S.C.P. - Ps 109 du 21 Juillet 1947

Recrutement d'un adjoint au Directeur
du réseau des Chemins de Fer du Cameroun

MODELE D.

Département. *Garn* EXECUTION C.M. 730 du 2 mars 1946.

Commune (1)

Entreprise : S.N.C.F.
Arrondissement Exploitation
de TOULOUSE

B O R D E R E A U D ' E N V O I

des états nominatifs des travailleurs de force
catégories T1 et T2

ETATS Mod.

Nombre total de travailleurs de force catégorie T1.....	<i>141</i>
Nombre total de travailleurs de force catégorie T2.....	<i>370</i>
Ensemble	: <i>511</i>

TRANSMIS à M. L'INSPECTEUR DU
Travail et de la Main d'oeuvre
des transports,
à.....

TRANSMIS à M. LE DIRECTEUR
Départemental du Ravitaillement,
Général de

TOULOUSE, le 194 le 194

P. L'INSPECTEUR PRINCIPAL L'INSPECTEUR DU TRAVAIL et
Chef d'Arrondissement de l'Exploitation, de la Main d'oeuvre des
transports,

[Signature]

(1) Indiquer le lieu de travail.

ET - (m: Marty) -

pas de candidats à présenter

MT (melle Ficaud)

M. Barrois a fait classer la
lettre en disant qu'il n'y avait
pas de fonctionnaires à MT,
susceptibles de remplir ces
conditions.

M. Guillot unanime

le 20/9/47

HT

- Ps - log du 21-7-47

recherche un volontaire pour
tenir le poste 2057^e au D^e de
Cameroun

Proche la route
Région
rejoindre

M. Guillet

T 47-50

Tu - 7300

96-1-2-8

S.N.C.F.
REGION DU SUD-OUEST
VOIE ET BATIMENTS
Service Général
Personnel
PBl

Paris, le
REGION DU SUD-OUEST
7 AOUT 1947
DIRECTION DE L'EXPLOITATION
SERV. ADJ. PERSONNEL

6 AOUT 1947

S.N.C.F.
REGION DU SUD-OUEST

7 AOUT 1947

n°

3249

Le Chef du Service
de la Voie et des Bâtiments
à
Monsieur l'Ingénieur en Chef
Attaché à la Direction Régionale,

Comme suite à votre communication du 26
juillet dernier, sur copie de la lettre n° 4107
JL/LB du 17-7-47 du Ministère de la France d'Outre
Mer, relative à la recherche d'un adjoint au
Directeur du réseau des chemins de fer du
Cameroun, j'ai l'honneur de vous faire connaître
que nous n'avons pas de candidat, à notre Service
pour occuper ce poste.

M. LE CHEF DU SERVICE DE LA VOIE ET DES BATIMENTS
L'Ingénieur en Chef
Chef de la Division du Service Général,

[Handwritten signature]

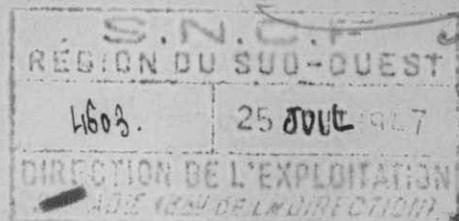
Ga/5

S.N.C.F.

SERVICE CENTRAL
DU PERSONNEL

1ère Division

N/Réf. Ps 109



COPIE TRANSMISE à

Monsieur le Directeur du Service Central du Mouvement
 Monsieur le Directeur, Chef du Service Technique des
 Installations Fixes,
 Monsieur le Chef du Service Technique du Matériel et
 de la Traction,
 Messieurs les Directeurs des Régions,
 Monsieur le Chef du Détachement d'Occupation en
 Allemagne,

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
 RÉGION DU SUD-OUEST
 Services A. S.
 P. L.

EX-MT. VS
 22 31 22
 26 JUIL 1947

Signé: BEAUGRESSER.

Avec prière de vouloir bien faire porter cette offre à la connaissance des agents qu'elle serait susceptible d'intéresser.

Les demandes des candidats devront me parvenir au fur et à mesure de leur réception, accompagnées de la notice de renseignements habituelle établie en double exemplaire.

Les notes attribuées pour l'exercice en cours devront figurer au verso de la notice.

Les intéressés auront le régime prévu pour le détachement dans les Chemins de fer Coloniaux.

Je vous rappelle que le régime du détachement s'applique uniquement aux agents affiliés à la Caisse des Retraites.

Si des agents désirent obtenir des renseignements, ils devront s'adresser à l'Office Central des Chemins de fer de la France d'Outre-Mer, 38 rue La Bruyère - PARIS (9^e) Téléphone TRInité 92-10.

Paris, le 21 juillet 1947

P./Le Directeur,
L'Ingénieur Principal,

Claver
à Cameroun

[Signature]

MINISTERE
DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

OFFICE CENTRAL DES
CHEMINS DE FER DE LA FRANCE
D'OUTRE-MER
38 rue Labruyère - PARIS 9^e

Téléph. TRinité 92-10

N^o 4.107 JL/LB

Objet : Recrutement d'un
adjoint au Directeur du
réseau des chemins de fer
du Cameroun.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Paris, le 17 juillet 1947

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE CENTRAL DES
CHEMINS DE FER DE LA FRANCE
D'OUTRE-MER,

à Monsieur le Directeur du Service Central
du Personnel de la Société Nationale
des Chemins de Fer Français,
88 rue St-Lazare 88
PARIS

Monsieur le Directeur,

Le Directeur des Travaux Publics et des Chemins de fer
du Cameroun m'a demandé de recruter un agent de la S.N.C.F.
pour occuper le poste d'Adjoint au Directeur du réseau des
Chemins de Fer.

Il m'a signalé qu'en raison des responsabilités atta-
chées à ce poste, il est indispensable de rechercher les
candidats parmi ceux ayant une très bonne culture générale
juridique. Il désire en outre qu'ils soient choisis parmi
les agents appartenant au moins à l'échelle 15 de la S.N.C.F.,
possédant le titre de Docteur en Droit et ayant une connais-
sance approfondie du fonctionnement des services généraux
ou du service de l'exploitation.

Je vous serais, en conséquence, reconnaissant de vouloir
bien rechercher parmi votre personnel des candidats remplis-
sant les conditions précitées et âgés de 35 ans environ.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de
ma considération très distinguée.

P./Le Directeur,

signature.